

# Grues à tour - Recyclage

A partir du 1er janvier 2020, la recommandation R377 devient la recommandation CACES® R487 - Grues à tour catégories 1, 2, 3

## Public Concerné

- Artisan ou salarié d'une entreprise du bâtiment.

## Durée

**14.00** Heures

**2** Jours

## Pré Requis

- Avoir déjà conduit une grue à tour de la ou des catégorie(s) concernée(s).
- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français.
- Aptitude médicale à la conduite de l'engin.
- Etre âgé de 18 ans et plus.

## Objectifs

Renouveler le recyclage du Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®).

## Parcours pédagogique

### Jour 1 – THEORIE :

- Connaissances générales.
- Technologie des grues à tour.
- Les principaux types de grues à tour – Les catégories de CACES®.
- Notions élémentaires de physique.
- Stabilité des grues à tour.
- Risques liés à l'utilisation des grues à tour.
- Exploitation des grues à tour.
- Accessoires de levage et règles d'élingage.
- Vérifications d'usage des grues à tour.
- Les documents à présenter lors d'un contrôle.

### Jour 2 – TESTS :

- Evaluation théorique.
  - Evaluation pratique.
- Tests CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R487.

## Les + métier

Les engins et appareils de levage étant des équipements dangereux s'ils ne sont pas suffisamment maîtrisés, le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) met à disposition des entreprises des éléments permettant d'évaluer les connaissances et le savoir-faire des conducteurs. Le permis CACES®, permet de valider les acquis théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'équipement spécifiques, en sécurité.

## Objectifs Pédagogiques

- Appliquer la réglementation issue de la recommandation R487.
- Appliquer les consignes de sécurité.
- Effectuer l'entretien courant.
- Conduire en sécurité les grues à tour de la ou des catégories validées après réussite aux tests.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel.
- Apports théoriques sur vidéo-projecteur, exercices théoriques.
- Exercices pratiques.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et certifié

## Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuilles d'émargement.
  - Fiches d'évaluation.
  - Tests d'aptitude écrit et pratique
-